



Assemblée Générale ordinaire

ADULLACT

Compte rendu de séance du 18 septembre 2014

Médiathèque Emile Zola - Montpellier

soit

Un document de 21 pages

incluant le compte rendu (jusqu'à la page 13)

et

ses annexes (pages 13 à 21)

diffusion :

aux représentants des collectivités territoriales et assimilées, des administrations et établissements dépendant de l'Etat, des établissements publics de santé et assimilés des associations, des établissements d'enseignement, et des entreprises, ainsi qu'aux personnes physiques adhérentes de l'association

ORDRE DU JOUR

- 1. Rapport moral**
- 2. Rapport d'activité**
- 3. Rapport financier**
- 4. Présentation des rapports du Commissaire aux Comptes**
- 5. Approbation des comptes par l'Assemblée Générale**
- 6. Résolution sur l'affectation du résultat**
- 7. Présentation du budget prévisionnel 2014**
- 8. Renouvellement des membres du Conseil d'Administration**
- 9. Etat des lieux de la mise en œuvre de la comptabilité analytique**
- 10. Questions / informations diverses**

ANNEXES

- | | |
|-----------------------|---|
| Annexe 1 : | Liste des correspondants présents |
| Annexe 1 bis : | Liste des membres représentés |
| Annexe 1 ter : | Liste des correspondants invités |
| Annexe 2 : | Graphique de présentation de l'évolution du nombre d'adhérents |
| Annexe 3 : | Compte de résultat 2013 |
| Annexe 4 : | Bilan 2013 |
| Annexe 5 : | Budget prévisionnel 2014 |

PREAMBULE

16h30 - M. François ELIE, Président de l'ADULLACT, prononce un mot de bienvenue à l'attention des membres présents et les remercie chaleureusement pour leur participation.

M. Matthieu PIAUMIER, Responsable Administratif et Financier de l'ADULLACT, procède ensuite aux décomptes des membres ayant émargé et des pouvoirs ayant été transmis préalablement à la séance. Il est constaté que **39 membres sont présents et 31 sont représentés, soit au total 70 voix : le quorum étant situé à 65 voix, soit un quart des 260 membres à jour de cotisation, les conditions sont réunies pour que l'Assemblée Générale délibère valablement.**

Pour animer cette séance, **M. François ELIE** est accompagné de **M. Pascal FEYDEL**, Délégué Général de l'ADULLACT.

M. Matthieu PIAUMIER est nommé secrétaire de séance.

RAPPORT MORAL

16h31 - M. François ELIE débute son rapport moral en indiquant que l'ADULLACT se retrouve à la croisée des chemins et il se propose de faire un focus sur le passé, le présent et l'avenir de l'association :

- à sa création, l'avenir de l'ADULLACT était incertain mais l'association affichait la ferme volonté de faire évoluer les mentalités et de promouvoir le modèle libre au sein du secteur public : les problématiques ont ainsi pu être posées, sans pour autant entrevoir toutes les réponses, et par la suite, la réalisation d'une chaîne complète de dématérialisation a permis à l'ADULLACT de capitaliser sur un premier franc succès ;
- aujourd'hui, l'ADULLACT doit composer avec les nombreuses alternances politiques, impactant le duo gagnant « élu et DSI » jusqu'alors identifié comme moteur, et leurs conséquences sur les adhésions à l'association. Par ailleurs, la loi de modernisation de l'action publique territoriale et d'affirmation des territoires semble être le nouveau défi de l'association ;
- dans l'avenir, **M. François ELIE** estime que 3 chantiers doivent être mis en œuvre : renforcer les partenariats périphériques (avec l'Etat et le monde de l'Education), revisiter la relation entre l'association ADULLACT et la coopérative ADULLACT PROJET, et travailler sur la notion de « ville intelligente ».

M. François RAYNAUD, représentant la Ville d'Arles, indique avoir fait partie des gens ayant vivement critiqué la constitution de la coopérative ADULLACT PROJET et souhaite connaître les modalités de séparation envisagées. **M. François ELIE** indique que les mêmes raisons qui ont conduit à la création de la coopérative pourraient aujourd'hui conduire à une séparation stricte des deux entités : aujourd'hui, toutes les pistes sont envisagées et aucune n'est exclue (récupération de la marque ADULLACT PROJET, réflexion sur un nouveau mode de financement des développements, séparation des personnes, changement de locaux, etc.).

M. Sylvain DEFROMONT, représentant le Centre de Gestion du Nord, salue la perspective de repenser les relations entre l'association et la coopérative tout en exprimant ses craintes quant à une concurrence d'ADULLACT PROJET vis-à-vis des membres mutualisant de l'ADULLACT. Il poursuit en indiquant que le modèle de fonctionnement des Groupes de Travail Coopératifs doit évoluer pour être redynamisé, en proposant notamment une décentralisation des réunions et une responsabilisation de certains membres. **M. François ELIE** indique que la concurrence est un enjeu de la séparation et que

le risque existe, toutefois cette concurrence n'est pas incompatible avec la notion de liberté. S'agissant de la décentralisation des GTC, il semble intéressant de confier effectivement certains sujets à certains acteurs locaux.

M. Sylvain DEFROMONT préconise que l'ADULLACT s'empare de la promotion du logiciel libre, axe de travail pas suffisamment porté jusqu'alors. **M. François ELIE** fait remarquer que des actions ont été menées pour sensibiliser les élus, notamment par l'association APRIL. La loi de modernisation de l'action publique territoriale et d'affirmation des territoires semble être une opportunité pour relancer une campagne de communication.

Au regard du renforcement des partenariats, **Mme Claudine CHASSAGNE** recommande d'effectuer un travail vers les éditeurs pour favoriser la cohabitation des logiciels métiers avec la bureautique libre. **Mme Marie-Jo KOPP CASTINEL**, représentant l'association La Mouette, rebondit sur cette remarque en préconisant que les collectivités territoriales imposent dans leurs marchés que les développements commandés soient compatibles avec la bureautique libre. **M. François ELIE** indique que le code des marchés publics ne permet pas de mettre en avant des marques mais permet tout à fait d'imposer une compatibilité. Il poursuit en indiquant que la relation avec les éditeurs est compliquée car dépendante de leur bonne volonté : **M. François ELIE** estime que ce n'est pas le rôle de l'ADULLACT de faire pression auprès des éditeurs mais plus celui des clients pour la défense de leurs propres intérêts.

M. Fabien CAUCHI indique que le renforcement des partenariat doit s'appuyer sur une promotion plus efficace, sur une pédagogie démontrant les retours sur investissements du logiciel libre et présentant les bonnes pratiques de mise en œuvre. **M. François ELIE** constate qu'il existe 3 types d'interlocuteurs :

- les politiques, moins sensibles aux technologies qu'il y a 20 ans ce qui engendre un problème de compréhension des enjeux ;
- les hommes de l'art, sensibles il y a 20 ans à Linux, et leurs adjoints plus jeunes qui aujourd'hui sont devenus DSI et pro-windows ;
- les juristes et les acheteurs, très sensibles aux logiciels libres car ils s'appuient sur le code des marchés publics.

M. Abdallah HASSOUNA, représentant le Conseil Général de la Seine-Saint-Denis, estime que l'Open Data revêt des enjeux importants pour les collectivités car il s'appuie sur la relation avec les citoyens. **M. François ELIE** confirme l'importance du sujet et la nécessité de militer pour plus de cohérence et pour des plate-formes communes d'Open Data.

Mme Aude GUILLON, représentant la Ville de Bordeaux, évoque le mode de fonctionnement des Groupes de Travail Coopératifs et estime que des axes d'amélioration doivent être trouvés. **M. François ELIE** fait remarquer que la gouvernance des Groupes de Travail Coopératifs a été améliorée mais elle reste compliquée et sous-entend « qu'est ce que j'apporte à l'autre ? ».

M. François ELIE soumet son rapport moral à l'approbation de l'Assemblée Générale.

17h24 - vote : approuvé à l'unanimité

RAPPORT D'ACTIVITE

17h25 - M. François ELIE donne ensuite la parole à **M. Pascal FEYDEL**, Délégué Général de l'ADULLACT, pour la présentation du rapport d'activité.

ETAT DES ADHESIONS

17h25 - M. Pascal FEYDEL commente l'état des adhésions 2012 en faisant remarquer une progression raisonnable de l'ordre de 8 % du nombre de membres « Collectivités Territoriales », progression identique à 2012, mais une baisse généralisée des membres des autres collèges.

ADHERENTS	AU 31/12/2012	AU 31/12/2013	Variation
Collectivités territoriales et administrations publiques	208	225	8,17%
Associations	9	6	-33,33%
Enseignement	2	1	-50,00%
Entreprises	10	7	-30,00%
Individus	23	22	-4,35%
TOTAL	252	261	3,57%

En 2013, l'ADULLACT a enregistré 25 nouvelles adhésions, contre 33 en 2012, selon la répartition suivante :

- 2 Conseils Généraux
- 19 Communes
- 2 Centres de Gestion de la Fonction Publique Territoriale
- 1 Service Départemental d'Incendie et de Secours
- 1 Groupement d'Intérêt Public

M. Pascal FEYDEL indique que ces nouvelles adhésions représentent un volume de nouvelles cotisations de 48 700,00 €.

En 2013, l'ADULLACT a enregistré les résiliations ou transferts de 8 collectivités territoriales, contre 18 en 2012 :

- Conseil Général des Alpes de Haute-Provence
- Conseil Général de la Haute-Savoie
- Mairie de Bonnat
- Mairie de Goinfreville l'Orcher
- Mairie de Pompignac
- Mairie de Saint-Cloud
- Communauté d'Agglomération de La Rochelle

- Centre de Gestion de la Fonction Publique Territoriale du Lot

M. Pascal FEYDEL indique que ces résiliations ou transferts représentent un volume de cotisations sortantes de 17 500,00 €.

ETAT DES LIEUX DE LA FORGE ADULLACT

17h28 - M. Pascal FEYDEL poursuit en présentant l'état des lieux de la forge adullact.net en détaillant quelques chiffres :

- 605 projets hébergés
- 9 203 utilisateurs enregistrés
- 4 800 téléchargements par mois
- 1 078 619 téléchargements depuis son lancement

Et en provenance d'AdmiSource :

- 110 nouveaux projets hébergés
- 402 nouveaux utilisateurs enregistrés
- 147 256 téléchargements depuis la fusion en août 2008

ETAT DES LIEUX DES GROUPES DE TRAVAIL

17h32 - M. Pascal FEYDEL présente l'état des lieux des groupes de travail :

Groupes de Travail ouverts actifs :

- Archivage Électronique
- PASTELL
- Gestion des Délibérations
- Parapheur Électronique
- Gestion du Revenu de Solidarité Active
- Gestion des Flux Citoyens
- Évolutions S²LOW
- Gestion du Registre Correspondant Informatique et Libertés
- Gestion des Entretiens Individuels
- Petites Collectivités
- Cartable Électronique de l'Élu

M. Pascal FEYDEL poursuit en indiquant que 3 groupes de travail ouverts restent inactifs :

- Serveur d'impression
- OpenData
- Dématérialisation des Marchés Publics

RAPPORT FINANCIER

17h37 - M. Pascal FEYDEL poursuit par la présentation du rapport financier.

M. Pascal FEYDEL indique donc que, suite à un onzième exercice classique (12 mois), les bilans réalisés par **M. Vincent LAMBERT**, expert-comptable à Montpellier, affichent un résultat net comptable de 31 412,00 €.

	2013	2012	Variation
Cotisations	695 527	667 615	+ 4,18 %
Participations congrès	0	18 000	- 100,00 %
Aides et subventions	1 545	0	N/S
Transfert de charges	0	347	- 100,00 %
Autres produits	61	0	N/S
PRODUITS D'EXPLOITATION	697 133	685 962	+ 1,63 %
Produits financiers	4 028	4 033	- 0,11 %
Produits exceptionnels	458	0	N/S
TOTAL DES PRODUITS	701 619	689 995	+ 1,68 %
Achats non stockés	89 839	87 897	+ 2,21 %
Services extérieurs	67 441	66 841	+ 0,90 %
Autres services extérieurs	83 812	95 486	- 12,22 %
Impôts, taxes et versements assim.	21 478	21 432	+ 0,21 %
Salaires et traitements	261 297	259 084	+ 0,85 %
Charges sociales	112 818	115 178	- 2,04 %
Autres charges de personnel	20 006	11 478	+ 74,30 %
Dotations aux amortissements	11 196	9 390	+ 19,23 %
Autres charges	300	60	+ 400,00 %
CHARGES D'EXPLOITATION	668 187	666 846	+ 0,20 %
Charges financières	0	31	- 100,00 %
Charges exceptionnelles	1 297	1 383	- 6,21 %
Impôt sur les bénéfices dus	723	0	N/S
TOTAL DES CHARGES	670 207	668 260	+ 0,29 %
RESULTAT NET	31 412	21 735	+ 44,52 %

Par rapport à 2012, les produits d'exploitation de l'exercice 2013 sont supérieurs du fait des cotisations enregistrées suite à l'adhésion de nouveaux membres, pour s'établir à 697 133,00 € : en 2013, la balance entre les nouvelles adhésions et les résiliations / transferts enregistrés s'élève à 27 912,00 €.

Par rapport à 2012, les charges d'exploitation 2013 sont constantes pour s'établir à 668 187,00 €.

M. Pascal FEYDEL poursuit en présentant le détail des recettes et des charges au regard du budget prévisionnel établi pour 2013 :

	Prévisionnel	Réalisé	Ecart
Cotisations	718 950	695 527	-23 423
Participations congrès	0	0	0
Aides et subventions	0	1 545	1 545
Stages	3 000	0	-3 000
Transfert de charges	0	0	0
Autres produits	0	61	61
PRODUITS D'EXPLOITATION	721 950	697 133	-24 817
Achats	17 200	16 070	-1 130
Locaux	71 244	58 559	-12 685
Poste et télécommunications	3 360	3 516	156
Frais de déplacement	69 384	63 069	-6 315
Frais de personnel	417 796	396 960	-20 836
Assurances	4 500	3 655	-845
Impôts et taxes	21 432	21 478	46
Prestations / honoraires	75 188	78 140	2 952
Publicité	4 250	4 096	-154
Amortissement	14 400	11 196	-3 204
Provisions	7 200	-2 458	-9 658
Autres charges	15 996	13 904	-2 092
CHARGES D'EXPLOITATION	721 950	668 185	-53 765
RESULTAT D'EXPLOITATION	0	28 948	

Par rapport aux recettes prévisionnelles, les produits d'exploitation de l'exercice 2013 sont inférieurs aux prévisions et représentent un écart de - 24 817,00 €. Les principaux écarts concernent :

- le montant des cotisations enregistrées qui est inférieur aux prévisions du fait d'un volume de nouvelles adhésions plus faible qu'attendu, soit un écart de - 23 423,00 € ;
- le montant des stages de sensibilisation aux logiciels libres qui est inférieur aux prévisions suite à l'annulation par l'ENACT des sessions 2013, faute de participants, soit un écart de - 3 000,00 €.

Par rapport aux charges prévisionnelles, les charges d'exploitation de l'exercice 2013 sont fortement inférieures aux prévisions et représentent un écart de - 53 765,00 €. Les principaux écarts concernent :

- les frais de location qui sont inférieurs aux prévisions suite à la temporisation de la location de bureaux en région parisienne, soit un écart de - 12 685,00 € ;
- les frais de personnel qui sont inférieurs aux prévisions du fait de l'abandon de la participation au recrutement d'un collaborateur pour soutenir le Syndicat Mixte Mégalis Bretagne dans le déploiement de solutions libres sur son territoire, soit un écart de - 20 836,00 € ;
- les provisions qui sont inférieures aux prévisions d'une démission ayant occasionné l'établissement d'un solde de tout compte, et du fait de la consommation par certains permanents de congés payés trop anciens, soit un écart de - 9 658,00 €.

PRESENTATION DES RAPPORTS DU COMMISSAIRE AUX COMPTES

17h42 - M. François ELIE donne ensuite la parole à **Mme Carla BESTIEU**¹, collaboratrice de **Mme Florence GABRIEL**, Commissaire aux Comptes chez KPMG Entreprises, venue présenter les conclusions de son audit sur les comptes 2013 de l'ADULLACT effectué les 7 et 8 avril 2014.

Dans le cadre de sa synthèse sur les comptes 2013 de l'ADULLACT, **Mme Carla BESTIEU** rappelle à l'assemblée les missions qui sont confiées par l'ADULLACT à KPMG dans le cadre de son intervention, à savoir un contrôle de régularité et de sincérité des éléments comptables de l'association. L'examen de la conformité des fonds affectés révèle que les comptes sont en adéquation par rapport aux statuts. **Mme Carla BESTIEU** conclut donc son rapport général en « **certifiant que les comptes sont sincères et réguliers par rapport à la loi française** ».

Dans le cadre de son rapport spécial sur les conventions réglementées, **Mme Carla BESTIEU** débute en rappelant que ce rapport a pour objectif de préciser les relations conventionnées existantes entre l'association ADULLACT et ses administrateurs.

A ce titre, aucune convention nouvelle ou modifiée n'a été identifiée.

APPROBATION DES COMPTES PAR L'ASSEMBLEE GENERALE

17h47 - M. François ELIE soumet les comptes 2013 de l'ADULLACT à l'approbation de l'Assemblée Générale.

17h47 - vote : approuvés à la majorité (1 abstention)

A l'issue du vote, **M. François ELIE** remercie l'assemblée.

RESOLUTION SUR L'AFFECTATION DU RESULTAT

17h48 - Sur les recommandations de **Mme Florence GABRIEL**, Commissaire aux Comptes chez KPMG Entreprises, et pour mise en conformité, il a été décidé de procéder annuellement à un vote sur l'affectation du résultat net de l'exercice écoulé.

M. François ELIE propose donc à l'Assemblée Générale d'approuver l'affectation en « report à nouveau » du résultat net 2013, soit 31 412,00 €.

17h48 - vote : approuvée à l'unanimité

PRESENTATION DU BUDGET PREVISIONNEL 2014

17h49 - M. Pascal FEYDEL commente brièvement le budget prévisionnel 2014 établi par les membres du Conseil d'Administration de l'ADULLACT.

¹ KPMG Entreprises - 1567 avenue Albert Einstein - CS 79516 - 34960 MONTPELLIER CEDEX 2
fgabriel@kpmg.fr - cbestieu@kpmg.fr - Tél. 04 67 99 14 82

A l'équilibre à 721 958,00 €, le budget prévisionnel présente un niveau de dépenses et un niveau de recette constants.

A noter que le budget prévisionnel maintient l'hypothèse de travail sur l'intérêt d'ouvrir des locaux en région parisienne, pour un budget global de 17 100,00 €. A ce jour, ce poste de dépense n'a pas été activé.

M. François ELIE soumet donc au vote de l'Assemblée Générale le budget prévisionnels 2014 proposé.

17h49 - vote : approuvé à l'unanimité

RENOUVELLEMENT DES MEMBRES DU CONSEIL D'ADMINISTRATION

17h51 - M. François ELIE indique que le mandat de 2 ans des membres du Conseil d'Administration est arrivé à son terme et qu'il convient de procéder à un renouvellement par les membres de chaque collège.

La composition statutaire du Conseil d'Administration est au maximum la suivante :

- 15 représentants des collectivités territoriales et assimilées, des administrations et établissements dépendant de l'Etat, des établissements publics de santé et assimilés
- 3 représentants des membres associés « associations »
- 2 représentants des membres associés « enseignement »
- 2 représentants des membres associés « entreprises »
- 2 représentants des membres associés « individus »
- 1 représentant des salariés

Pour le collège « collectivités territoriales et assimilées », **M. François ELIE** détaille les actes de candidatures enregistrés préalablement à la séance :

- Centre de Gestion du Nord - M. Marc GODEFROY
- Conseil Général de la Seine-Saint-Denis - M. Abdallah HASSOUNA
- Conseil Régional d'Aquitaine - M. Jean-Paul CHIRON
- Conseil Régional de Rhône-Alpes - M. Jean-Marie CHOSSON
- Commune de Mions - M. Sébastien SAUNIER
- GIP e-bourgogne - M. Patrick RUESTCHMANN
- GrandAngoulême - M. François ELIE
- Syndicat mixte Mégalis Bretagne - M. Jean-Yves VERN

Conformément aux statuts, un siège revient de droit au **Secrétariat Général pour la Modernisation de l'Action Publique**, unique membre du sous-collège des « administrations et établissements dépendant de l'Etat ».

M. François ELIE constate qu'il n'y a pas d'autres candidats dans l'assemblée et propose aux membres du collège des « collectivités territoriales et assimilées, des administrations et établissements dépendant de l'Etat, des établissements publics de santé et assimilés » de procéder à l'élection des candidatures ainsi recueillies, soit 9 sièges sur un maximum de 15.

17h54 - vote : élus à l'unanimité

Pour le collège des membres associés « associations », **M. François ELIE** détaille les actes de candidatures enregistrés préalablement à la séance :

- La Mouette - Mme Marie-Jo KOPP CASTINEL

M. François ELIE constate qu'il n'y a pas d'autres candidats dans l'assemblée et propose aux membres du collège des membres associés « associations » de procéder à l'élection des candidatures ainsi recueillies, soit 1 siège sur un maximum de 3.

17h55 - vote : élue à l'unanimité

Pour le collège des membres associés « entreprises », **M. François ELIE** constate qu'aucune candidature n'a été enregistrée préalablement à la séance.

M. François ELIE constate qu'il n'y a pas de candidat dans l'assemblée et propose à l'assemblée de laisser ce collège sans représentant.

17h56 - vote : approuvé à l'unanimité

Pour le collège des membres associés « enseignement », **M. François ELIE** détaille les actes de candidatures enregistrés préalablement à la séance :

- MUTUALIBRE - M. Pierre JARRET

M. François ELIE constate qu'il n'y a pas d'autres candidats dans l'assemblée et propose aux membres du collège des membres associés « enseignement » de procéder à l'élection des candidatures ainsi recueillies, soit 1 siège sur un maximum de 2.

17h57 - vote : élu à l'unanimité

Pour le collège des membres associés « individus », **M. François ELIE** détaille les actes de candidatures enregistrés préalablement à la séance :

- M. Fabien CAUCHI
- Mme Claudine CHASSAGNE

M. François ELIE constate qu'il n'y a pas d'autres candidats dans l'assemblée et propose aux membres du collège des membres associés « individus » de procéder à l'élection de leurs représentants, soit 2 sièges sur un maximum de 2.

17h58 - vote : élus à l'unanimité

Il est précisé que préalablement à la séance, les salariés de l'ADULLACT ont élu à l'unanimité **M. Pascal KUCZYNSKI**, Directeur Technique de l'ADULLACT, en qualité de représentant du personnel.

Le Conseil d'Administration ainsi élu sera composé de 14 membres sur un maximum de 25.

M. François ELIE précise que les nouveaux membres du Conseil d'Administration se réuniront au sortir de l'Assemblée Générale pour élire les nouveaux membres du Bureau.

MISE EN OEUVRE DE LA COMPTABILITE ANALYTIQUE

17h59 - Suite à la demande formulée lors de l'Assemblée Générale du 4 juin 2013 et au vote du Conseil d'Administration en date du 28 novembre 2013, la comptabilité analytique a été mise en œuvre à compter du 1er janvier 2014.

La mise en œuvre s'est traduite par :

- la mise en place d'une codification sur les pièces comptables selon un plan comptable spécifique en 4 axes et 9 sous-axes (+ 1 compte d'attente) ;
- la création d'outils de suivi et la saisie des temps de travail des permanents en fonction du plan comptable adopté ;
- le retraitement des salaires, des charges, et des congés annuels depuis le logiciel de paie ;
- l'augmentation du temps de travail de Mlle Audrey ROY, comptable de l'ADULLACT, à hauteur de 3 heures hebdomadaires.

Lors de l'audit réalisé les 7 et 8 avril 2014 par KPMG, un point d'étape a été réalisé pour vérifier l'adéquation des procédures mises en place au regard du besoin, et les conclusions sont satisfaisantes.

Au regard des charges d'exploitation, les éléments comptables ainsi obtenus pour la période du 1er janvier 2014 au 30 juin 2014 sont les suivants :

	MONTANTS	PART
AXE 1 - FRAIS DE STRUCTURE		
Pôle immobilier	53 269,00	14,92%
Frais d'administration générale	97 115,00	27,19%
TOTAL	150 384,00	42,11%
AXE 2 - ADHERENTS		
Gestion administrative	14 144,00	3,96%
Prospection	28 021,00	7,85%
TOTAL	42 165,00	11,81%
AXE 3 - PRODUCTION		
Forge	11 781,00	3,30%
Groupes de travail	14 955,00	4,19%
Services en ligne et assistance aux membres	84 742,00	23,73%
TOTAL	111 478,00	31,22%
AXE 4 - COMMUNICATION		
Représentation	13 233,00	3,71%
Outils de communication	39 860,00	11,16%
TOTAL	53 093,00	14,87%
TOTAL GENERAL	357 120	100,00%

QUESTIONS DIVERSES

18h02 - M. François ELIE indique qu'un Département de l'Université Lyon 2 a sollicité son adhésion à l'ADULLACT, toutefois le tarif de cotisation fixé à 1 500,00 € pour une Université ne paraît pas adapté dans ce cas de figure.

M. François ELIE soumet donc au vote de l'Assemblée Générale l'établissement d'un tarif de cotisation adapté aux Départements d'Université, sans les contraindre de faire adhérer leur Université, et de fixer son montant à 500,00 €.

18h02 - vote : approuvé à la majorité (1 contre)

18h05 - Le président, après avoir demandé aux participants s'ils ont des questions et en les remerciant pour leur participation active, clôt l'Assemblée Générale.

François ELIE
Président de l'ADULLACT

Matthieu PIAUMIER
Secrétaire de séance

ANNEXE 1 : Liste des correspondants membres présents

- 1 Emmanuel VIVE, A.D.I.C.O
- 2 Renaud GROSBOUT, ACM OPH de Montpellier Agglomération
- 3 Régis BASTIDE, Centre de Gestion de l'Hérault
- 4 Pierre EYMAR, Centre de Gestion de l'Isère (pouvoir Marc BAIETTO)
- 5 Sylvain DEFROMONT, Centre de Gestion du Nord (pouvoir Marc GODEFROY)
- 6 Patrice RODIER, Clermont Communauté
- 7 Richard BERNADAC, Syndicat Mixte Cogitis
- 8 François ELIE, Communauté d'Agglomération Grand Angoulême
- 9 Pierre BRICE, Communauté d'Agglomération de Montpellier (pouvoir Isabelle GUIRAUD)
- 10 Djelali HEDJERASSI, Communauté Urbaine de Strasbourg
- 11 Stéphanie ROUX, Conseil Général de l'Hérault (pouvoir Sylviane DESCHAMPS)
- 12 Jean-Pierre TROEIRA, Conseil Général d'Ille-et-Vilaine
- 13 Eric CERUTTI, Conseil Général du Loir-et-Cher
- 14 Stéphane CLERCQ, Conseil Général des Pyrénées-Orientales
- 15 Jean-Christophe THOREL, Conseil Général de la Seine-Maritime
- 16 Abdallah HASSOUNA, Conseil Général de la Seine-Saint-Denis (pouvoir Olivier BIELECKI)
- 17 Jean-Paul CHIRON, Conseil Régional d'Aquitaine
- 18 Guy DAROLES, Conseil Régional d'Ile-de-France
- 19 Jean-François MANGIN, Conseil Régional du Languedoc-Roussillon
- 20 Bruno LAURET, Conseil Régional de la Réunion
- 21 Jean-Marie CHOSSON, Conseil Régional de Rhône-Alpes (pouvoir Jean-Jack QUEYRANNE)
- 22 Pascal VANHAELEN, GIP Recia
- 23 François RAYNAUD, Ville d'Arles
- 24 Aude GUILLON, Ville de Bordeaux
- 25 Jérôme HECQUET, Ville de Maizières-les-Metz
- 26 Martine CHARABOUSKA, Ville de Marseille
- 27 Sébastien SAUNIER, Ville de Mions
- 28 Magali LEMAIRE, Ville de Paris
- 29 Philippe FREMONT, Ville de Pessac
- 30 Laurent DEMAMETZ, Ville de Vedène (pouvoir Joël GUIN)
- 31 Alain BALDACCHINO, Ville de Vitrolles (pouvoir Loïc GACHON)
- 32 Bernard ARNAUDON, Syndicat Mixte des Inforoutes
- 33 Jean-Yves VERN, Syndicat Mixte Mégalis Bretagne
- 34 Marie-Jo KOPP CASTINEL, La Mouette
- 35 Pierre JARRET, MUTUALIBRE
- 36 Fabien CAUCHI
- 37 Claudine CHASSAGNE
- 38 Pierre JARRET
- 39 Vincent KOBER

ANNEXE 1 bis : Liste des membres représentés

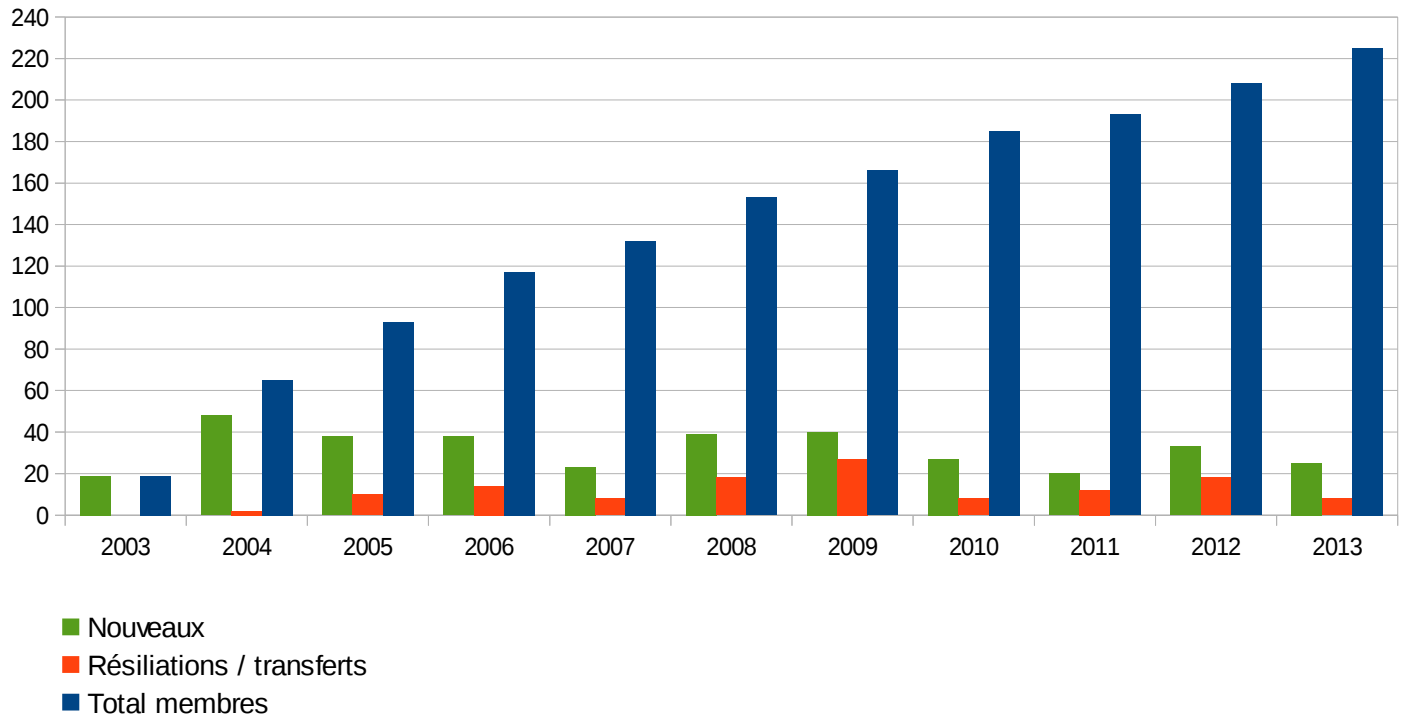
- 1 Conseil Général du Cher, donne pouvoir à François ELIE, GrandAngoulême
- 2 Ville de Saint-Hilaire-du-Harcouët, donne pouvoir à François ELIE, GrandAngoulême
- 3 Ville de Bollène, donne pouvoir à François ELIE, GrandAngoulême
- 4 SAN Ouest Provence, donne pouvoir à François RAYNAUD, Ville d'Arles
- 5 C.I.V.I.S., donne pouvoir à Bruno LAURET, Conseil Régional de la Réunion
- 6 Ville de Moissy-Cramayel, donne pouvoir à Sylvain DEFROMONT, Centre de Gestion du Nord
- 7 François BERNIGAUD, donne pouvoir à Claudine CHASSAGNE
- 8 GIP e-bourgogne, pouvoir en blanc remis à François ELIE, GrandAngoulême
- 9 Agence Technique Départementale de l'Allier, pouvoir en blanc remis à François ELIE, GrandAngoulême
- 10 C.A. Sauer-Pechelbronn, pouvoir en blanc remis à Jean-Paul CHIRON, Conseil Régional d'Aquitaine
- 11 Conseil Général d'Indre-et-Loir, pouvoir en blanc remis à Jean-Paul CHIRON, Conseil Régional d'Aquitaine
- 12 Pôle Numérique, pouvoir en blanc remis à Jean-Paul CHIRON, Conseil Régional d'Aquitaine
- 13 Ville de Canéjan, pouvoir en blanc remis à Jean-Paul CHIRON, Conseil Régional d'Aquitaine
- 14 Ville de Coti-Chiavari, pouvoir en blanc remis à Jean-Paul CHIRON, Conseil Régional d'Aquitaine
- 15 Ville d'Annemasse, pouvoir en blanc remis à François RAYNAUD, Ville d'Arles
- 16 Ville de Cenon, pouvoir en blanc remis à François RAYNAUD, Ville d'Arles
- 17 Ville de Melun, pouvoir en blanc remis à François RAYNAUD, Ville d'Arles
- 18 Ville de Saint-Médard-en-Jalles, pouvoir en blanc remis à François RAYNAUD, Ville d'Arles
- 19 Communauté d'Agglomération de Metz Métropole, pouvoir en blanc remis à Philippe FREMONT, Ville de Pessac
- 20 Ville de Bischheim, pouvoir en blanc remis à Philippe FREMONT, Ville de Pessac
- 21 SAN de Sénart, pouvoir en blanc remis à Philippe FREMONT, Ville de Pessac
- 22 C.C. Val'Eyrieux, pouvoir en blanc remis à Philippe FREMONT, Ville de Pessac
- 23 SICOVAL, pouvoir en blanc remis à Philippe FREMONT, Ville de Pessac
- 24 Ville de Gueux, pouvoir en blanc remis à Stéphane CLERCQ, Conseil Général des Pyrénées-Orientales
- 25 Ville de Feyzin, pouvoir en blanc remis à Stéphane CLERCQ, Conseil Général des Pyrénées-Orientales
- 26 Conseil Général de l'Orne, pouvoir en blanc remis à Stéphane CLERCQ, Conseil Général des Pyrénées-Orientales
- 27 C.U.D.L., pouvoir en blanc remis à Stéphane CLERCQ, Conseil Général des Pyrénées-Orientales
- 28 Centre de Gestion de l'Ain, pouvoir en blanc remis à Stéphane CLERCQ, Conseil Général des Pyrénées-Orientales
- 29 Fabion PASQUALINI, pouvoir en blanc remis à Claudine CHASSAGNE
- 30 Pierre BOUDES, pouvoir en blanc remis à Claudine CHASSAGNE
- 31 Pierre FERRARO, pouvoir en blanc remis à Claudine CHASSAGNE

ANNEXE 1 ter : Liste des correspondants invités

- | | | | |
|---|---|---|--|
| 1 | Louis COSTEPLANE, Ville de Vedène | 2 | Alexandre VITRY, Ville de Saint-Joseph |
| 3 | Dominique LEPELIER, Ville de Saint-Joseph | 4 | Patrice CHANE, Ville de Saint-Joseph |
| 5 | Pascal FEYDEL, ADULLACT | 6 | Pascal KUCZYNSKI, ADULLACT |
| 7 | Matthieu PIAUMIER, ADULLACT | 8 | Béatrice JEANJEAN, ADULLACT |

ANNEXE 2 : Graphique de présentation de l'évolution du nombre d'adhérents

EVOLUTION DU NOMBRE DE MEMBRES COLLECTIVITES



ANNEXE 3 : Compte de résultat 2013

ADULLACT		COMPTÉ DE RÉSULTAT				page 4			
Période du 01/01/2013 au 31/12/2013		Présenté en Euros							
COMPTÉ DE RÉSULTAT		Exercice clos le 31/12/2013 (12 mois)		Exercice précédent 31/12/2012 (12 mois)		Variation absolue (12 mois)		%	
	France	Exportation	Total	%	Total	%	Variation	%	
PRODUITS D'EXPLOITATION:									
Ventes de marchandises									
Production vendue de biens									
Prestations de services									
Montants nets produits d'expl.									
AUTRES PRODUITS D'EXPLOITATION:									
Production stockée									
Production immobilisée									
Subventions d'exploitation									
Cotisations									
Autres produits									
Reprise sur provisions, dépréciations									
Transfert de charges									
Sous-total des autres produits d'exploitation			697 133	100,00	685 962	100,00	11 171	1,63	
Total des produits d'exploitation (I)			697 133	100,00	685 962	100,00	11 171	1,63	
Quotes-parts de résultat sur opérations faites en commun									
Exédent transféré (II)									
PRODUITS FINANCIERS:									
De participations									
D'autres valeurs mobilières et créances d'actif									
Autres intérêts et produits assimilés									
Reprises sur provisions et dépréciations et transferts de charges									
Différences positives de change									
Produits nets sur cessions valeurs mobilières placement									
Total des produits financiers (III)			4 028	0,58	4 033	0,59	-5	-0,11	
PRODUITS EXCEPTIONNELS:									
Sur opérations de gestion									
Sur opérations en capital									
Reprises sur provisions et transferts de charges									
Total des produits exceptionnels (IV)			458	0,07			458	N/S	
TOTAL DES PRODUITS (I + II + III + IV)			701 619	100,64	689 995	100,59	11 624	1,68	
(+) Report des ressources non utilisées des exercices antérieurs									
SOLDE DEBITEUR = DEFICIT									
TOTAL GENERAL			701 619	100,64	689 995	100,59	11 624	1,68	
CHARGES D'EXPLOITATION:									
Achats de marchandises									
Variations stocks de marchandises									
Achats de matières premières et autres approvisionnements									
Variations stocks matières premières et autres approvisionnements									
Autres achats non stockés									
Services extérieurs									
Autres services extérieurs									
Impôts, taxes et versements assimilés									
Salaires et traitements									
Charges sociales									
Autres charges de personnel									

ADULLACT

COMPTE DE RÉSULTAT

page 5

Période du 01/01/2013 au 31/12/2013

Présenté en Euros

COMPTE DE RÉSULTAT (suite)	Exercice clos le 31/12/2013 (12 mois)	Exercice précédent 31/12/2012 (12 mois)	Variation absolue (12 mois)	%
Subventions accordées par l'association				
Dotations aux amortissements et aux dépréciations				
. Sur immobilisations : dotation aux amortissements	11 196	9 390	1 806	19,23
. Sur immobilisations : dotation aux dépréciations				
. Sur actif circulant : dotation aux dépréciations				
. Pour risques et charges : dotation aux provisions				
Autres charges	300	60	240	400,00
Total des charges d'exploitation (I)	668 186	666 846	1 340	
Quotes-parts de résultat sur opérations faites en commun				
Déficit transféré (II)				
CHARGES FINANCIERES:				
Dotations aux amortissements, aux dépréciations et provisions				
Intérêts et charges assimilées		31	-31	-100,00
Différences négatives de change				
Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières placements				
Total des charges financières (III)		31	-31	-100,00
CHARGES EXCEPTIONNELLES:				
Sur opérations de gestion	125	1 383	-1 258	-90,95
Sur opérations en capital				
Dotations aux amortissements, aux dépréciations et provisions	1 172		1 172	N/S
Total des charges exceptionnelles (IV)	1 297	1 383	-86	-6,21
Participation des salariés aux résultats (V)				
Impôts sur les sociétés (VI)	723		723	N/S
TOTAL DES CHARGES (I + II + III + IV + V + VI)	670 207	668 260	1 947	0,29
(-) Engagements à réaliser sur ressources affectées				
SOLDE CREDITEUR = EXCEDENT	31 412	21 735	9 677	44,52
TOTAL GENERAL	701 619	689 995	11 624	1,68
EVALUATION DES CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES EN NATURE				
PRODUITS :				
Bénévolat				
Prestations en nature				
Dons en nature				
TOTAL				
CHARGES :				
Secours en nature				
Mise à disposition gratuite de biens et services				
Prestations				
Personnel bénévole				
TOTAL				

ANNEXE 4 : Bilan 2013

ADULLACT		BILAN ACTIF				page 2	
Période du 01/01/2013 au 31/12/2013		Présenté en Euros					
ACTIF	Exercice clos le 31/12/2013 (12 mois)				Exercice précédent 31/12/2012 (12 mois)		
	Brut	Amort. & Prov	Net	%	Net	%	
IMMOBILISATIONS INCORPORELLES:							
Frais d'établissement							
Frais de recherche et développement							
Concessions, brevets, droits similaires	4 862	3 362	1 500	0,32	2 847	0,68	
Fonds commercial							
Autres immobilisations incorporelles							
Immobilisations incorporelles en cours							
Avances & acomptes sur immobilisations incorporelles							
IMMOBILISATIONS CORPORELLES:							
Terrains							
Constructions							
Installations techniques, matériel & outillage industriels							
Autres immobilisations corporelles	76 832	61 010	15 822	3,38	19 612	4,72	
Immobilisations grevées de droit							
Immobilisations corporelles en cours							
Avances & acomptes sur immobilisations corporelles							
IMMOBILISATIONS FINANCIERES:							
Participations	50 031		50 031	10,62	50 030	12,03	
Créances rattachées à des participations							
Titres immobilisés de l'activité de portefeuille							
Autres titres immobilisés							
Prêts							
Autres immobilisations financières	400		400	0,08	400	0,10	
TOTAL (I)	132 124	64 372	67 753	14,39	72 889	17,53	
STOCKS ET EN COURS:							
Matières premières, approvisionnements							
En cours de production de biens et services							
Produits intermédiaires et finis							
Marchandises							
Avances & acomptes versés sur commandes							
Créances usagers et comptes rattachés	131 550		131 550	27,93	85 550	20,57	
Autres créances							
. Fournisseurs débiteurs	416		416	0,09			
. Personnel	286		286	0,06			
. Organismes sociaux	22		22	0,00			
. Etat, impôts sur les bénéfices							
. Etat, taxes sur le chiffre d'affaires							
. Autres	1 973		1 973	0,42	600	0,14	
Valeurs mobilières de placement	170 554		170 554	36,21	110 554	26,58	
Instruments de trésorerie							
Disponibilités	87 634		87 634	18,61	138 867	33,39	
Charges constatées d'avance	10 768		10 768	2,29	7 421	1,78	
TOTAL (II)	403 202		403 202	85,61	342 992	82,47	
Charges à répartir sur plusieurs exercices (III)							
Primes de remboursement des emprunts (IV)							
Ecarts de conversion actif (V)							
TOTAL ACTIF	535 327	64 372	470 955	100,00	415 881	100,00	

ADULLACT	BILAN PASSIF	page 3
Période du 01/01/2013 au 31/12/2013	Présenté en Euros	

PASSIF	Exercice clos le 31/12/2013 (12 mois)		Exercice précédent 31/12/2012 (12 mois)	
FONDS ASSOCIATIFS ET RESERVES:				
FONDS PROPRES				
Fonds associatifs sans droit de reprise				
Ecart de réévaluation				
Réserves				
Report à nouveau	295 649	62,78	273 913	65,86
Résultat de l'exercice	31 412	6,67	21 735	5,23
AUTRES FONDS ASSOCIATIFS				
-Fonds associatifs avec droit de reprise				
. Apports				
. Legs et donation				
. Résultats sous contrôle de tiers financeurs				
-Ecart de réévaluation				
-Subventions d'investissement sur biens non renouvelables				
-Provisions réglementées				
-Droits des propriétaires (comodat)				
TOTAL (I)	327 061	69,45	295 649	71,09
PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES				
TOTAL (II)				
FONDS DEDIÉS				
. Sur subventions de fonctionnement				
. Sur autres ressources				
TOTAL (III)				
DETTES				
Emprunts et dettes assimilées				
Avances & acomptes reçus sur commandes en cours				
Fournisseurs et comptes rattachés	56 083	11,91	30 683	7,38
Autres	87 811	18,65	89 550	21,53
Instruments de trésorerie				
Produits constatés d'avance				
TOTAL (IV)	143 894	30,55	120 232	28,91
Ecart de conversion passif (V)				
TOTAL PASSIF	470 955	100,00	415 881	100,00
ENGAGEMENTS REÇUS				
Legs nets à réaliser :				
- acceptés par les organes statutairement compétents				
- autorisés par l'organisme de tutelle				
Dons en nature restant à vendre				
ENGAGEMENTS DONNÉS				

ANNEXE 5 : Budget prévisionnel 2014

Budget prévisionnel		2 014												TOTAL
		janvier	février	mars	avril	mai	juin	juillet	août	septembre	octobre	novembre	décembre	
Dépenses		60 732	49 744	56 463	55 144	57 109	59 881	64 684	52 834	67 425	53 144	53 494	91 299	721 958
Achat	Matériels	1 000	0	1 000	0	1 000	0	1 000	0	1 000	0	1 000	0	6 000
	Divers (fouritures, certif, ind, etc.)	600	600	600	600	600	600	600	600	600	600	600	600	7 200
Locaux		3 420	3 420	3 420	3 420	3 420	3 420	3 420	3 420	3 420	3 420	3 420	3 420	41 040
	Loyer Montpellier	672	672	672	672	672	672	672	672	672	672	672	672	8 064
	Charges Montpellier	0	0	1 800	1 800	1 800	1 800	1 800	1 800	1 800	1 800	1 800	1 800	16 200
	Loyer Paris	0	0	0	1 000	1 000	1 000	1 000	1 000	1 000	1 000	1 000	1 000	9 000
	Charges Paris	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
	Rebataction charges courantes	420	420	420	420	420	420	420	420	420	420	420	420	5 040
P e t T		100	100	100	100	100	100	100	100	100	100	100	100	1 200
	Affranchissement	100	0	100	0	100	0	100	0	100	0	100	0	600
	Téléphone	30	30	30	30	30	30	30	30	30	30	30	30	360
	Lignes ADSL	682	682	682	682	682	682	682	682	682	682	682	682	8 184
	Frais de déplacement	1 500	1 500	1 500	1 500	1 500	1 500	1 500	1 500	1 500	1 500	1 500	1 500	18 000
	Loyers véhicules	3 300	3 300	3 300	3 300	3 300	3 300	3 300	3 300	3 300	3 300	3 300	3 300	39 600
	Transports et réceptions	10 707	10 707	10 707	10 707	10 707	10 707	10 707	10 707	10 707	10 707	10 707	10 707	128 484
	Frais de déplacement	440	440	440	440	440	440	440	440	440	440	440	440	7 480
Frais de personnel		9 930	9 930	9 930	9 930	9 930	9 930	9 930	9 930	9 930	9 930	9 930	9 930	119 166
	Equipe technique	1 650	1 650	1 650	1 650	1 650	1 650	1 650	1 650	1 650	1 650	1 650	1 650	19 800
	Stagiaires	0	0	1 700	1 700	2 500	2 100	0	1 300	0	0	0	1 500	9 100
	Equipe administrative	12 704	12 704	13 673	12 704	14 129	13 901	12 704	12 704	13 445	12 704	12 704	13 559	157 630
	Community manager	1 100	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	1 100
	Primes / Primes de vacances	1 500	0	0	1 500	0	0	1 500	0	0	1 500	0	0	6 000
	Charges salariales / patronales	800	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	800
	AMETRA	2 900	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	2 900
	Tickets restaurant	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
	Assurances	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
	RCS	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
	Autres	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
Sous-traitance / Honoraires		0	0	1 200	0	0	1 200	0	0	1 200	0	0	1 200	4 800
	Maintenance forge	3 588	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	3 588
	Maintenance Kiekoon / Belnik	0	0	1 000	0	0	1 000	0	0	1 000	0	0	1 000	4 000
	Maintenance S'LOW	750	750	750	750	750	750	750	750	750	750	750	750	9 000
	Hébergement S'LOW	450	450	450	450	450	450	450	450	450	450	450	450	5 400
	Hébergement services en ligne	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
	Convention SCIC	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
	Commissaire aux Comptes	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
	Expert comptable	600	600	600	600	600	600	600	600	600	600	600	600	7 200
	Honoraires divers	400	400	400	400	400	400	400	400	400	400	400	400	4 800
	Provisions	1 000	1 000	1 000	1 000	1 000	1 000	1 000	1 000	1 000	1 000	1 000	1 000	12 000
	Amortissements	0	0	750	2 000	0	10 000	750	10 000	0	0	0	0	24 250
	Publicité - mailing	390	390	390	390	390	390	390	390	390	390	390	390	4 678
	Remboursement de prêt	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
	Autres dépenses	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
Recettes		189 084	18 209	34 459	62 059	79 034	35 009	63 259	21 309	66 059	49 959	33 809	69 709	721 954
	Coalisations	187 375	16 500	32 750	60 350	77 325	33 300	61 550	19 600	46 350	48 250	32 100	68 000	683 450
	Pondération nouveaux / sortants (+4%)	1 709	1 709	1 709	1 709	1 709	1 709	1 709	1 709	1 709	1 709	1 709	1 709	20 504
	Stages de formation	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	3 000
	Stands congèls	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	15 000
	Subventions	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
Solde		841 929	-206 861	-144 342	45 354	14 813	-163 155	-9 353	-206 796	-8 966	-20 897	-129 130	-141 626	-30
		128 351	-31 536	-22 005	6 914	21 924	-24 873	-1 426	-31 526	-1 367	-3 186	-19 686	-21 591	-5
		96 815	74 811	74 811	81 725	103 649	78 776	77 350	45 825	44 458	41 272	21 586	-5	-5